Paris, le 12 juin 2023 – ELSAN, groupe leader de l'hospitalisation privée en France, est autorisé par la CNIL à constituer un entrepôt de données de santé, réunissant les données de santé provenant de son réseau national de 140 établissements de santé. La constitution de cet entrepôt permettra d'améliorer la prise en charge des patients et l'offre de soins à travers des programmes de recherche et d'innovation d'envergure nationale.

ELSAN a été autorisé par la CNIL dans sa délibération n°2023-002 à constituer le premier entrepôt de données de santé hospitalier d'envergure nationale.

L'entrepôt de données de santé d'ELSAN permettra de rassembler de manière digitalisée et sécurisée les données de santé issues des prises en charge des millions de patients hospitalisés au sein de son réseau national de 140 établissements de santé.

Ces données de vie réelle pourront ainsi être réutilisées dans un cadre de confiance, autorisé par la CNIL et conforme aux exigences de sécurité et du RGPD pour des finalités de recherche scientifique et d'innovation, d'amélioration de la qualité des soins et d'analyse médico-économique, ainsi que pour étudier la faisabilité et préparer la mise en œuvre d'études cliniques complexes et ambitieuses.

Un projet en ligne avec la stratégie d'accélération «Santé numérique» et le plan France 2030

S'inscrivant pleinement dans le cadre de la stratégie d'accélération «Santé numérique» et du

plan France 2030, ELSAN est candidat à la deuxième vague de l'appel à projets 'Accompagnement et soutien à la constitution d'entrepôts de données de santé hospitaliers'. « *A travers cette démarche, ELSAN souhaite contribuer à établir l'avantage compétitif de la France et soutenir la souveraineté nationale en matière de données de santé au service de la recherche, de la qualité des prises en charge médicales et du pilotage des priorités de santé publique*
.» déclare Samantha Pasdeloup, directrice du développement et des partenariats d'ELSAN et également vice-présidente du think tank Healthcare Data Institute.

Des collaborations scientifiques ambitieuses à venir

Cette autorisation donnée par la CNIL marque le premier jalon d'une démarche ambitieuse menée par ELSAN pour renforcer et faciliter l'accès aux données de santé pour la recherche et l'innovation.

Le Dr Shahnaz Klouche, directrice de la recherche scientifique d'ELSAN précise : «*L'entrepôt ELSAN permettra dès 2024 de mener des projets de recherche et d'innovation variés et très ambitieux telles que des études épidémiologiques, médico-économiques et de qualité de vie*
.
Il pourra aussi permettre le développement et l'évaluation d'algorithmes d'intelligence artificielle visant à améliorer la prise en charge des patients
.»

Les premières collaborations scientifiques sont en discussion et devraient être annoncées prochainement. Elles permettront d'accélérer la recherche sur des priorités de santé publique, telle que la cancérologie, première activité de recherche clinique d'ELSAN.

A propos d'ELSAN

ELSAN, leader de l'hospitalisation privée en France, est présent sur l'ensemble des métiers de

l'hospitalisation et avec des services d'urgences, des plateaux d'imagerie ou d'imagerie nucléaire et dans toutes les régions de l'Hexagone. L'action quotidienne des 28 000 collaborateurs du groupe est guidée par la raison d'être d'ELSAN : agir et innover pour la santé de tous au cœur des territoires. Avec les 7 500 médecins libéraux qui exercent dans les 140 établissements du groupe, ils prennent en charge plus de 4,2 millions de patients par an.

Pour en savoir plus : www.elsan.care